

PLANTATION SCHEIN, Câm-Son (Nhatrang (Sud-Annam)) Une création d'Henri Schein ¹, vétérinaire à l'[Institut Pasteur de Nhatrang](#)

Correspondances diverses
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 5 mars 1919)

Le Président donne lecture de la lettre suivante de MM. Louis [Lucien] Schein et G. Verret.

Câm-son, le 20 février 1919.

Messieurs Lucien SCHEIN, DIRECTEUR DE LA PLANTATION DE CAM-SON, ET G. VERNET, CO-PROPRIÉTAIRE DE LA PLANTATION DE DONG-TRANG, à Monsieur le Président du Syndicat des Planteurs de Caoutchouc de l'Indochine, Saïgon,

Monsieur le Président,

Les planteurs peuvent espérer que, sous peu, le fret disponible sur France, permettra des exportations régulières du produit de leurs plantations.

Certains navires partant directement de Saïgon, les planteurs du Sud-Annam dont les ports, voisins des lieux de production, ne sont pas desservis par un service de cabotage régulier, se verront obligés d'expédier leur caoutchouc au port d'embarquement — Saïgon — par une voie ferrée.

Or, de Nhatrang à Saïgon, les tarifs du chemin de fer, pour les expéditions dont l'importance ne permet pas l'emploi du wagon complet, sont de 68 piastres la tonne, pour le caoutchouc, soit, au taux actuel, près de 306 francs.

Avec les frais de transport à la gare. de transit à Saïgon, le transport du caoutchouc de Nhatrang au navire équivaut donc à peu près au même prix que reviendra, sous peu. le fret Saïgon-Marseille.

Cette situation était supportable quand le prix de vente du caoutchouc s'établissait à 10 francs le kilogramme, quand la valeur de la piastre n'était que de 2 fr. 50, et le fret maritime 240 francs le mètre cube. Mais actuellement, vous le savez aussi bien que nous, nous vendons notre caoutchouc moins cher, le taux de la piastre est très élevé, et le prix de la main-d'œuvre ne diminue pas. Dans les circonstances actuelles, les tarifs du chemin de fer sont prohibitifs. Nous venons vous demander de vouloir bien provoquer l'action du Syndicat, auprès de M. le gouverneur général, pour obtenir des conditions de tarif plus acceptables. Le caoutchouc a cessé d'être une marchandise chère.

Dans la Métropole, au moins sur le P.-L.-M., existait un tarif spécial, dit « d'exportation » très réduit, pour les marchandises destinées à s'embarquer, et dégressif suivant le nombre de kilomètres à parcourir. Peut être pourrions-nous obtenir quelque chose d'analogue.

¹ Henri-Eugène-Émile Schein : né le 1^{er} sept. 1876 à Paris IX^e. Fils de Ernest Henri Victor Schein et d'Éléonore Clémence Quillet. Marié à Marie-Jeanne-Charlotte Tollard, sœur de René Paul Tollard, inspecteur des Douanes et régies de l'Indochine, détaché à l'Institut océanographique de Cau-Da. Décédé le 3 novembre 1927 en son domicile, route de la Plage à Nhatrang. Acte de décès établi par le résident Breda, transmis par Alain Warmé

Dans l'espoir d'une suite favorable, nous vous prions, Monsieur le Président, de vouloir bien agréer l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

L. SCHEIN,
Plantation de Câm-son.

G. VERNET,
Plantation de Dong-Trang.

La Chambre consultée décide d'appuyer les desiderata de M. Schein auprès du gouverneur de la Cochinchine avec prière de les transmettre au gouverneur général.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
MÉRITE AGRICOLE
(*Journal officiel de la république française*, 2 mars 1921)

Grade d'officier

17 Schein (*Henri-Eugène-Émile*), vétérinaire inspecteur à Nhatrang (Indo-Chine).
Chevalier du 31 août 1912.

ANNUAIRE
DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE L'INDOCHINE
LISTE DES PLANTATIONS PRIVÉES (avec notices)
(Renseignements arrêtés au 1^{er} septembre 1923)
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 12 décembre 1923)

SUD-ANNAM

• Plantation de Câm-Son

La plantation appartient à M. Henri Schein.
M. Lucien Schein, directeur, fondé de pouvoirs.
Province de Khanh-hoa (Nhatrang), village de Câm-son.
Voies d'accès : route Provinciale et la rivière.
Superficie totale : 350 hectares environ.
Superficie complantée : 35 hectares environ.
Programme à réaliser : le plus possible.
Nombre d'arbres à l'hectare : 450 en moyenne (anciens).
Espacement des arbres : 5 m. 50 les anciens et 7 m. les nouveaux.
Nombre total des arbres : 15.000 arbres.
Méthode de saignée : 1/2 arête au quart de la circonférence, saignées alternées.
Labours : trois par an.
Engrais : fumier de bœufs et chèvres.
Main-d'œuvre : locale, nombre variable ; métayers établis à demeure.
Cheptel : 350 bœufs et vaches, 100 chèvres.
Immeubles existant sur la propriété : maison d'habitation en tuiles et briques, écuries, dépendances, environ 6 immeubles couverts en paillotes, 1 grand magasin tuiles et briques.
Matériel : Indigène.
Autres cultures de la propriété : riz, cafés, canne à sucre.

ANNUAIRE
DU SYNDICAT DES PLANTEURS DE CAOUTCHOUC DE L'INDOCHINE
1926

ANNAM
PLANTATION CAM-SON
Province de Nhatrang.

Voie d'accès : route locale.
Distance de Saïgon : 490 kilomètres.
Propriétaire : M. Henri Schein, Dr vétérinaire à l'Institut Pasteur à Nhatrang.
Nature du terrain : silico-argileux.
Age de la plantation (époques successives de mise en culture) : 25 ans.
Superficie globale : 350 ha. environ, plantée en hévéas : 35 ha. environ.
Nombre d'hévéas plantés : 15.000.
Nombre d'hévéas en saignée : 9500.
Nombre d'arbres par hectare : 450.
Méthode de culture : labours.
Méthode de saignée : au tiers de la circonférence.
Main-d'œuvre : indigène, variable suivant besoin.
Immeubles et installations : maison d'habitation, magasin, séchoirs, écuries, étables.
Matériel agricole : indigène.
Cheptel : 500 bœufs de labour.
Autres cultures de la plantation : cafés, rizières.

ANNAM
(*L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1928)

NÉCROLOGIE

M. Schein, vétérinaire inspecteur principal, est mort à Nhatrang le 3 novembre 1927. Il était arrivé en Indochine en 1900 et était âgé de 51 ans.

DÉCHÉANCES DE CONCESSIONS

M^{me} veuve Schein ² est déchue de la concession de 45 ha. qui lui avait été accordée en 1917 à Câm-son, prov. de Khanh-hoa.

DEMANDES DE CONCESSIONS
(*L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1929)

M. Schein demande concession de 20 ha. à Câm-son, prov. de Nha-trang (Annam), pour y planter des hévéas.

ANNUAIRE
DU SYNDICAT DES PLANTEURS DE CAOUTCHOUC DE L'INDOCHINE

² M^{me} veuve Henri Schein, née Marie-Jeanne-Charlotte Tollard, sœur de René Paul Tollard, inspecteur des Douanes et régies de l'Indochine.

juin 1931

PROVINCES DE L'ANNAM

N°	PLANTATION	PROPRIÉTAIRE ou DIRECTEUR		SUPERFICIE	
		NOM	ADRESSE	TOTALE	PLANTÉE
	• Province de Khanh-Hoa				
5	Cam-Son	M ^{me} V ^{ve} Schein H.	Nhatrang	58 00	58 00

MEMBRES ADHÉRENTS

Lucien Schein, planteur à Camson, Nhatrang

Liste des électeurs français à la chambre mixte de commerce et d'agriculture de
Tourane

1^{re} partie. — Commerçants et industriels
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 29 novembre 1933)

N° NOMS ET PRÉNOMS PROFESSION DOMICILE

82 Schein, Lucien Concessionnaire Nhatrang

83 Schein, Jacques Concessionnaire Nhatrang

Liste générale des 1.028 plantations d'hévéas immatriculées
par le Bureau du caoutchouc de l'Indochine
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 29 décembre 1937)

ANNAM (16)

3 Domaine Dong-Trang	M. le directeur du Domaine de Dong-Trang à Khanhhoa.
10 Cam son	M ^{me} V ^{ve} Schein (a. b. s. [aux bons soins]) de M. Boulangeot à Dongtrang)

CHEZ THÉMIS

Appels civils

Autour d'un héritage

(*L'Écho annamite*, 25 novembre 1940)

Il s'agissait de celui de feu M. [Lucien] Schein, de son vivant colon [à Câm-Son] dans le Sud-Annam et père de notre confrère Jacques Schein, gérant de la *Dépêche*.

Ce patrimoine, évalué à cent mille piastres en chiffre rond, consistait en un vaste domaine, situé dans la province de Khanh-Hoà — chef-lieu : Nhatrang — en partie cultivé en hévéas, paddy et café.

Il est à la fois revendiqué par l'unique fils du défunt et par ses neveux, en l'espèce les enfants du frère de feu M. L[ucien] Schein.

Depuis le décès du légitime propriétaire, ceux-ci en eurent la jouissance exclusive, alors qu'un contrat signé entre les parents de M. Jacques Schein avait pourtant spécifié que ce dernier aurait une part de l'héritage.

L'arrêt de la cour confirme les droits du demandeur, défendus avec talent et conviction par M^e Lalung-Bonnaire, qui obtient gain de cause sur toute la ligne en faveur de son client,

Non seulement celui-ci est déclaré co-proprétaire du terrain mais ses cousins lui verseront des dommages-intérêts équivalents aux revenus qui auraient dû normalement lui échoir depuis la mort de son père, augmentés des intérêts calculés au taux légal jusqu'au paiement de la dette.

ASSOCIATION DES PLANTEURS DE CAOUTCHOUC
MEMBRES (1942)

(Bulletin de l'Association des planteurs de caoutchouc, 11 mars 1942)

Domaine de Dong-Trang, représentée par M. BOULANGEOT, à Nhatrang (ville).
Plantation H[enri] Schein, id.
